



C A P Locales du 12 juin 2017

Mouvements catégorie C et B

Catégorie C

La CAP Locale de Catégorie C s'est tenue dans les locaux de l'Immeuble Brassard le 12 décembre 2017 à partir de 9 h 30. La présidence était assurée par Mme Marie-Odile Degond, directrice du Pôle État, Stratégie et Ressources humaines.

Le secrétariat a été pris en charge par M. Didier Sénéchal.

Le secrétariat-adjoint par Solidaires DDFiP 62,

Les organisations syndicales représentatives présentes étaient les suivantes :

- ☛ F O DDFiP 62
- ☛ S F P DDFiP 62
- ☛ CGT DDFiP 62
- ☛ Alliance Unsa - Cftc

Ordre du jour de la CAP

1 Mouvements complémentaires au 1er mars 2018

Les représentant(e)s de l'Alliance

Stéphanie Pruvost, Titulaire
Gabriel Gaillard, Expert

Trésorerie de Saint-Venant
ERD 62, expert

Dans Pas de Calais, il y aura 1 départ effectif suite à une demande de mutation. Les arrivées réelles dans notre département sont au nombre de 10. Onze collègues de catégorie C prendront leur retraite. Donc, $(11 + 1) - 10 = 2...$ au final, il y aura donc 2 agents de catégorie C en moins sur notre département. Cette carence en personnel de catégorie C ne fera que renforcer et aggraver les difficultés quotidiennes rencontrées par nos collègues dans le cadre de leur fonction...

7 collègues seront affectés en A L D départementaux. L'Alliance UNSA – CFTC continue à totalement déplorer le statut des collègues affectés A L D. Nous rappelons, très souvent que derrière cette appellation d'ALD, il y a des êtres humains, qui ont des enfants, de la famille et des soucis personnels. L'ALD n'est pas un pion à la disposition de l'Administration « Bercyenne ». Au final, c'est 25 % des collègues entrants dans le Pas de Calais qui sont devenus A L D. Mais, pour la Direction, l'ALD est un moyen efficace de gérer le manque de personnels généré par ses suppressions d'emplois. En effet, l'affectation d'un ALD est changeable du jour au lendemain, sur simple décision de la direction. D'où l'intérêt pour une DDFiP, quelle qu'elle soit, d'avoir un bon contingent, et pourquoi ne pas dire « vivier », en ALD.

Suite à nos multiples interventions pour nos collègues ALD du Pas de Calais, la direction a réellement essayé de tenir compte pour une grande majorité d'entre eux de leurs graves problèmes d'éloignement. Certes, rien ne peut être parfait dans ce système d'ALD, mais, il convient de reconnaître une réelle gestion humaine, dans, malheureusement, la mesure du possible. Nous resterons donc très vigilants sur ces cas complexes. Mais, il faut reconnaître que dans de très nombreux cas, la direction nous a non seulement entendu, mais surtout, écouté, ce qui est rare !!!

Pour les raisons définies plus haut, l'Alliance UNSA - CFTC DDFiP 62 a donc voté "**Abstention**" pour ce mouvement local de la catégorie C au 1er mars 2018. En effet, voter **CONTRE**, pour nous, conduisait à ne pas reconnaître les réels efforts faits par la direction, mais, cependant, voter **POUR**, n'était pas possible, ce mouvement n'étant quand même pas parfait...

Catégorie B

La CAP Locale de catégorie B s'est tenue dans les locaux de l'immeuble Brassard le 12 décembre 2017 à partir de 11 h 00. La présidence était assurée par Mme Marie-Odile Degond, directrice du Pôle État, Stratégie et Ressources humaines.

Le secrétariat a été pris en charge par M. Didier Sénéchal.

Le secrétariat-adjoint par Solidaires DDFiP 62

Les organisations syndicales représentatives présentes étaient les suivantes :

- ☞ F O DDFiP 62
- ☞ S F P DFFiP 62
- ☞ Alliance Unsa - Cftc

Ordre du jour de la CAP

1 Affectations suite aux restructurations

Les représentant(e)s de l'Alliance

Martine Hennequin, Titulaire
Gabriel Gaillard, Expert

DDFiP Pas de Calais
ERD 62, expert

L'Alliance a voté **CONTRE** ces mouvements de collègues de catégorie B. En effet, nous avons voté contre tous les projets de restructurations de la DDFiP au cours du CTL du 20 septembre 2017. S'il n'y avait pas eu ces restructurations, nos collègues des postes concernés n'auraient pas eu besoin d'une nouvelle affectation au 1er janvier 2018. Nous restons donc dans notre logique d'opposition aux restructurations.



La parité :

La Direction : 10 personnes, 60 % Hommes 40 % Femmes

Syndicats en C : 13 personnes, 46 % Hommes 54 % Femmes

Syndicats en B : 10 personnes, 30 % Hommes 70 % Femmes

